

# CHIFFRES - CHIFFRES - CHIFFRES - CHIFFRES - CHIFFRES - CHIPPET - CHIPET - CHIPPET - CH







Je vous propose de découvrir les principaux chiffres d'activités 2017 de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Ils illustrent la vitalité de son action orientée vers : l'amélioration de l'accès aux soins des Néo-Aquitains, l'innovation continue pour mieux coordonner les offreurs de soins et favoriser des prises en charge de qualité, la volonté d'associer plus largement le citoyen à la définition de la politique de santé.

Cette année 2017 a été marquée par la phase d'élaboration du premier Projet régional de santé (PRS) au format Nouvelle-Aquitaine ayant abouti à son adoption en juillet 2018, mais également par le déploiement de nombreux autres chantiers, notamment un plan d'actions spécifique pour améliorer la santé des Creusois, l'expérimentation de la vaccination contre la grippe par les pharmaciens, le lancement du Plan régional santé environnement 2017-2028 ou encore la mise en place d'un plan ambitieux de développement des consultations avancées de spécialistes.

Michel Laforcade, directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

# SOMMAIRE

Les données démographiques	).2 <b>L</b>
L'état de santé des Néo-Aquitains	<b>F</b> 5.3
L'offre de santé en Nouvelle-Aquitaine	<b>L</b> 0.6

Les dépenses de santé et les financements gérés par l'ARS	p.9
Focus	p.12
Le pilotage interne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine	p.19

# LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

### Nouvelle-Aquitaine

LA RÉGION LA PLUS VASTE DE FRANCE, 4° en termes de population

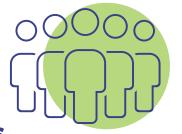


5,9

### millions d'habitants

(9 % de la population nationale) La plus vaste région de l'hexagone, mais la plus faible en densité de population avec des écarts rimportants entre départements (21 habitants/km² en Creuse et 155 habitants/km² en Gironde).

+ de 320 000 habitants



à l'horizon 2030

(l'équivalent de la population du Lot-et-Garonne).

 Une population qui augmente en âge...

+ de **11** %

de la population est âgée de 75 ans et +

(France : 9 %)

et 14 % d'ici 10 ans



...un taux de fécondité parmi les plus bas de France métropolitaine



**2**ème

taux de fécondité le plus bas après la Corse : 10 naissances pour 1 000 habitants.

• Une région peu touchée par le chômage et la précarité,

même si les difficultés sociales sont variables selon les départements.

13,3 %

de taux de pauvreté<sup>(1)</sup>

(France: 14,3 %)



Avec des taux de pauvreté plus marqués en Creuse (19,5 %), en Lot-et-Garonne (16,8 %) et en Dordogne (16,3 %).

(1) Le taux de pauvreté est la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit en France métropolitaine 11 871 euros annuels par unité de consommation en 2012 (987 euros par mois).

# L'ÉTAT DE SANTÉ DES NÉO-AQUITAINS

 Une espérance de vie comparable à celle de la France mais des écarts marqués au sein de la région

En Nouvelle-Aquitaine, comme en France,

l'espérance de vie des femmes à la naissance est supérieure à celle des hommes même si, depuis plusieurs années, l'écart se réduit.

**79,5** ans pour les hommes (France : 79,3 ans)

**85,4** ans pour les femmes (France : 85.3 ans)



+ 3 ans d'écart d'espérance de vie entre le département où l'on vit le plus vieux (Pyrénées-Atlantiques) et celui où l'on vit le moins vieux (Creuse).

 Mortalité : un niveau comparable à celui de la France mais des contrastes forts entre les territoires



**10,7 %** taux de mortalité Nouvelle-Aquitaine en 2015 (France métropolitaine : 9 %)<sup>(1)</sup>

3 départements présentent un niveau de mortalité significativement supérieur à la valeur nationale : la Dordogne, la Creuse, la Corrèze. Le taux le moins élevé est celui de la Vienne.

+ de 2/3

des décès sont dus aux maladies cardio-vasculaires (43 %) et aux cancers (26 %).

Les comportements individuels et l'environnement influencent fortement la mortalité et la survenue des maladies chroniques



19,8 %

des Néo-Aquitains sont atteints d'une maladie chronique (maladies cardiovasculaires, diabète, cancers, pathologies mentales)<sup>(2)</sup> soit plus d'1 million de patients, en majorité âgés de plus de 65 ans.



1/3

des décès avant 65 ans pourraient être évités grâce à la prévention (décès liés au tabac, à l'alcool ou aux accidents).

# L'OFFRE DE SANTÉ **EN NOUVELLE-AQUITAINE**

• La démographie médicale en Nouvelle-Aquitaine : des contrastes forts selon les territoires et les départements

médecins libéraux (généralistes et spécialistes) pour 100 000 habitants (France: 181).



18 010 médecins généralistes et médecins spécialistes (En France

métropolitaine: 198 674).

des généralistes libéraux ont plus de 60 ans.

La densité de médecins généralistes est supérieure à la moyenne nationale, mais l'accès est difficile dans les territoires ruraux. La faible densité des médecins spécialistes, salariés comme libéraux, et leur forte concentration en zones urbaines ou péri-urbaines au détriment des zones rurales posent également un problème d'accès aux soins dans certaines zones en particulier pour les consultations en pédiatrie, gynécologie et psychiatrie.

• Les autres professionnels de santé



3 657

chirurgiens-dentistes libéraux ou salariés (France métropolitaine: 40 750)



sages-femmes salariées ou

(France métropolitaine: 20 840)



63 664

infirmiers libéraux et salariés

(France métropolitaine : 663 160)

4 984

pharmaciens d'officine (France métropolitaine :

47 840)



### L'OFFRE DE SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

 Un développement important des modes d'exercice coordonné



132

# maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)

(2016:107, 2012:30)

Ce mode d'exercice permet de créer des conditions d'exercice attractives, de libérer du temps médical pour favoriser la mise en place d'actions de prévention, de développer la coordination entre professionnels.

 Des solutions pour améliorer l'accès aux soins

95%

des Néo-Aquitains sont à moins de 30 minutes d'un service d'urgence.



478

### consultations avancées de spécialistes

Il s'agit de consultations réalisées au sein de structures de santé proches du lieu de vie des patients (maisons de santé pluri-professionnelles, hôpitaux de proximité) par des médecins spécialistes exerçant habituellement dans un autre établissement de santé.

47

# contrats d'engagement de service public (CESP) ont été signés (36 en médecine,

11 en odontologie).

Ce contrat est proposé aux médecins ou dentistes en formation. En signant ce contrat, ils perçoivent pendant leurs études une bourse d'un montant brut de 1 200 € par mois. En contrepartie, ils acceptent de s'installer, à l'issue de leur formation, dans un territoire manquant de professionnels, pour une durée équivalente à celle de l'aide.





### L'OFFRE DE SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Globalement, les taux d'équipement hospitalier de la région sont satisfaisants





**664 établissements de santé (402 publics et 262 privés)**(France métropolitaine : 3 840).



**2,2**millions d'euros
alloués aux projets
de télémédecine en
Nouvelle-Aquitaine.

• Une offre médico-sociale favorable en matière d'accompagnement des personnes âgées avec une progression du maintien à domicile mais des écarts entre départements



places pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans (Moyenne nationale : 127,4). 2 087

établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées

(France métropolitaine : 18 867).



20,9

places de Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

pour 1 000 personnes âgées (Moyenne nationale : 20,7 places) avec **+ 0,8 point** depuis 2011.

Pour les places médicalisées, les écarts départementaux sont très marqués, avec une différence de **49 places pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans** entre le département le mieux loti (Deux-Sèvres) et le moins bien doté (Haute-Vienne).

### L'OFFRE DE SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les taux d'équipement en structures et services médico-sociaux (enfants et adultes) sont supérieurs aux taux nationaux avec une forte augmentation de l'offre d'accueil pour les personnes handicapées vieillissantes

3,3

places en Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour 1 000 enfants et adolescents de moins de 20 ans (Moyenne nationale : 3,1 places).

7,9

places en établissements pour 1 000 enfants et adolescents de moins de 20 ans (Moyenne nationale : 6,5 places).

4

places en établissements et Services d'aide par le travail (ESAT) pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans (Moyenne nationale : 3,6 places).

1

place en accueil spécialisé pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans (Moyenne nationale : 0,8 place).

Globalement, le nombre de places offertes par rapport à 2010 a augmenté plus vite (+ 8,2 %) que la population totale (+ 1,7 %).



6000

**enfants et adolescents** environ sont porteurs d'autisme ou autres troubles envahissants du développement (TED) dont plus de 50 % sont suivis en pédopsychiatrie

891

places en établissements leur sont dédiées

63 %

sont accueillis en Institut médico-éducatif (IME)

22 %

sont suivis par un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

# LES DÉPENSES DE SANTÉ ET LES FINANCEMENTS GÉRÉS PAR L'ARS

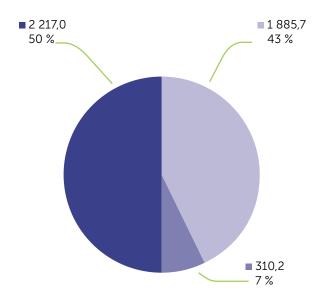
Dépenses de santé (en millions d'€)

TOTAL: 18,8 milliards d'euros

■ 7 083,9 38 %
■ 1 092,4 6 %
■ 79,4 0 %
■ 8 271,4 44 %



TOTAL: 4,4 milliards d'euros



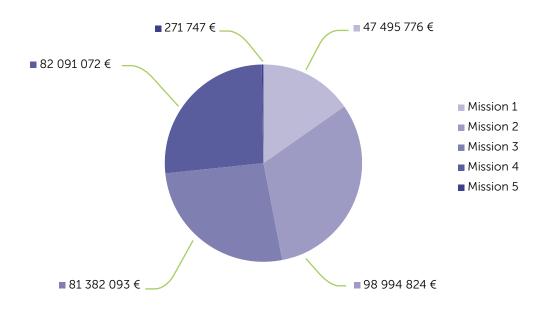
- Soins de ville
- Établissements de santé
- Établissements médico-sociaux
- Autres prestations et autres dépenses secteur sanitaire et médico-social
- Dépenses de santé publique

- Établissements de santé
- FIR (Fonds d'intervention régional)
- Établissements médico-sociaux

### LES DÉPENSES DE SANTÉ ET LES FINANCEMENTS GÉRÉS PAR L'ARS

### Le Fonds d'intervention régional (FIR)

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) de 2012 a institué un Fonds d'intervention régional (FIR) donnant une plus grande souplesse aux ARS dans la gestion de certains crédits qui s'inscrivent dans leur stratégie régionale de santé. Le FIR offre des leviers renforcés au service d'une stratégie régionale de santé transversale, déclinant les objectifs nationaux de santé publique et favorisant les innovations au sein des territoires.



TOTAL: 310,23 M€

### Mission 1:

Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes et de la perte d'autonomie (ex : appels à projets Hôpitaux Promoteurs de Santé hors les murs et Sport Santé Bien-Être, mise en œuvre du Projet Régional en Santé Environnement, démarches d'évaluation de l'impact en santé (EIS), ...)

### Mission 2:

Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale (ex : mise en place des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA), développement de la télémédecine, notamment financement de l'expérimentation ETAPES, développement des contrats médecins correspondants du SAMU, développement des consultations avancées, dépenses d'équipement de simulation en santé, création de nouveaux centres spécialisés d'accès aux soins somatiques des personnes en situation de handicap, financement de nouveaux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), ...)

### Mission 3:

Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire (ex : création ou fonctionnement de 32 maisons de santé pluridisciplinaires, 24 contrats supplémentaires de Praticiens Territoriaux de Médecine Générale (PTMG) et 3 contrats de Praticiens Territoriaux de Médecine Ambulatoire (PTMA), création de centres de santé polyvalents...)

### Mission 4:

Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels (ex : appui aux contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (CLACT) au sein d'établissements et services de santé ou médico-sociaux, notamment les actions relatives aux risques psycho-sociaux, animation régionale du virage ambulatoire des établissements de santé et développement d'actions visant à développer la performance...)

### Mission 5:

**Développement de la démocratie en santé** (ex : appel à projets « établissements et services promoteurs de démocratie en santé »)



# **FOCUS**

### Élaboration du Projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine 2018-2028

réunions de concertation pour co-construire



L'année 2017 a été marquée par la phase d'élaboration du nouveau Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine. Ce projet s'est appuyé sur l'organisation de plus de 100 réunions de concertation technique associant largement tous les acteurs de santé de la région.

Ces rencontres ont permis de rédiger les 3 documents composants le PRS: le cadre d'orientation stratégique (COS), le schéma régional de santé (SRS) et le programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS). Ces documents ont ensuite fait l'objet d'une consultation publique d'une durée de 3 mois en 2018 qui a permis d'enrichir le projet d'origine et d'aboutir à l'adoption du PRS en juillet 2018.

# Lancement du Plan «Santé+23 : agir ensemble pour améliorer la santé en Creuse»

partenaires mobilisés autour de



thématiques prioritaires

Le diagnostic régional réalisé dans le cadre de l'élaboration du Projet régional de santé 2018-2028 a mis en évidence les fragilités de la Creuse au regard de plusieurs indicateurs de santé. Il a également révélé ses forces et ses atouts. Le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine a donc décidé de mobiliser fortement les compétences et les moyens mis à sa disposition pour agir spécifiquement en faveur de ce département, lutter contre les inégalités sociales et territoriales et améliorer l'état de santé des Creusois.

Le plan d'actions « Santé+23, Agir ensemble pour la santé en Creuse » s'articule autour de 5 priorités de santé :

- développer la prévention pour aider les Creusois à rester en bonne santé,
- maintenir et améliorer l'accès aux soins : médecine générale et spécialisée,
- améliorer le parcours de vie des personnes atteintes de cancer pour mieux dépister, prendre en charge plus précocement, et augmenter les chances de survie,
- faire des jeunes une cible prioritaire pour les actions de santé : adapter nos messages et nos actions,
- lutter contre les addictions alcool et tabac.

Élus du territoire, partenaires et acteurs de terrain de la santé mais aussi des autres politiques publiques, ont été invités à unir leurs forces autour de l'ARS pour co-construire ce plan d'actions. Il s'appuiera sur les initiatives locales positives, des actions innovantes, et se concrétisera au plus près des habitants, en particulier dans le cadre des contrats locaux de santé. Cet engagement collectif permettra d'infléchir les tendances et agir pour que l'état de santé des Creusois s'améliore.

# Expérimentation de la vaccination contre la grippe par les pharmaciens

La vaccination antigrippale représente le moyen le plus efficace de prévention de la grippe saisonnière. Elle réduit incontestablement le risque de complications graves et de transmission du virus. La diminution du nombre de décès grâce à la vaccination est conséquente (environ 2 000 décès évités en moyenne chaque année chez les personnes âgées).

Pour la première fois en 2017, la Nouvelle-Aquitaine a expérimenté la possibilité de se faire vacciner contre la grippe en pharmacie, une action déployée dans deux régions françaises pour faciliter l'adoption de ce geste simple et protecteur. Le bilan positif de cette expérimentation a poussé le ministère de la santé à l'étendre à deux régions supplémentaires en 2018.



58 535
vaccinations
effectuées

**2 149** pharmaciens ont participé (43,5 %).

**54 % des officines**ont participé à l'expérimentation.



Porté conjointement par l'État, la Région et l'ARS, le plan régional en Santé Environnement (PRSE)
Nouvelle-Aquitaine décline de manière opérationnelle les actions du Plan National Santé Environnement (PNSE).

Il prend en compte les spécificités locales et promeut des actions propres aux territoires. Signé le 11 juillet 2017, ce plan vise à promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens en identifiant et en prévenant les pathologies en lien avéré ou suspecté avec l'environnement. Il définit des politiques d'intervention ainsi que des campagnes de formation et de communication. Il favorise la recherche et les actions au plus près des territoires pour réduire les expositions de la population.

Le PRSE se décline en

5 objectifs qui reposent sur

**21** actions contenant

55 mesures concrètes :

- Agir sur les pesticides et les risques émergents ou qui progressent,
- Promouvoir un environnement favorable à la santé et adapté aux caractéristiques du territoire,
- Améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable,
- Protéger la santé des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes,
- Permettre à chacun d'être acteur de sa santé.





### • mobiliser et coordonner les ressources sanitaires

Au cours d'événements inhabituels ou graves, l'ARS doit garantir la continuité et la qualité des soins par la mobilisation des ressources sanitaires de manière adaptée aux besoins de la population et à l'ampleur de la situation, notamment au travers de différents plans (ORSAN, ORSEC, plans blancs, plans bleus...),

### coordonner les ressources civiles et militaires : le rôle des ARS de zone

L'ARS Nouvelle-Aquitaine est l'ARS de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest. Ces zones ont pour objectif de faciliter la gestion des situations de crise impliquant la mise en œuvre de moyens dépassant le niveau régional. Dans ce cadre, l'ARS Nouvelle-Aquitaine est chargée d'animer, de contrôler et de coordonner la préparation des événements sanitaires majeurs mais aussi de mettre en œuvre des mesures à caractère sanitaire et social destinées à faire face aux catastrophes de défense et de sécurité civiles.

### • entraîner et former les professionnels

L'ARS participe régulièrement à des exercices de crise organisés par le ministère ou les préfectures afin de maintenir sa capacité opérationnelle à répondre aux situations sanitaires exceptionnelles.

### En 2017, l'ARS a participé

à 62 exercices de crise dont 3 nationaux.

### Un plan ambitieux de développement des consultations avancées



L'accès aux consultations de spécialistes fait partie des problématiques d'accès aux soins de la région Nouvelle-Aquitaine. Pour mieux répondre aux besoins des usagers du système de santé dans ce domaine, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a engagé depuis 2017 un plan d'action ambitieux : le déploiement de consultations avancées.

Ces consultations permettent, dans les zones sous denses en démographie médicale, en s'appuyant sur la coopération des acteurs de santé du territoire (notamment des établissements de santé qui mettent à disposition du temps médical), de rapprocher les consultations spécialisées (pédiatrie, ophtalmologie, gynécologie, cardiologie, diabétologie, etc.) des lieux de santé les plus accessibles par la population (maisons de santé, hôpitaux de proximité...).

**Exemple :** un patient doit faire un examen cardiaque de contrôle. Il peut prendre rendez-vous au sein de sa maison de santé habituelle, dans laquelle un cardiologue hospitalier réalise des consultations une journée par semaine. Il n'a ainsi pas besoin de se déplacer à l'hôpital pour cette première consultation ni pour son suivi. En cas de nécessité, le cardiologue pourra en revanche facilement organiser sa prise en charge à l'hôpital, dans le service où il travaille.



478
consultations avancées
de spécialistes
déployées à fin 2017
(objectif fin 2018:
620 consultations
avancées).

# Innover pour une meilleure prise en charge et des organisations et coopérations plus efficientes

L'ARS Nouvelle-Aquitaine mène une politique proactive en matière d'innovation dans le domaine de la santé, notamment au regard des grands défis à relever dans les prochaines années : vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques (particulièrement des maladies cardio-vasculaires et des cancers), répartition inégale des médecins généralistes, fortes disparités départementales en matière d'équipement sanitaire et médico-social.

En 2017, l'ARS a lancé plusieurs projets destinés à mobiliser les acteurs de santé pour mettre en œuvre des dispositifs innovants dont voici quelques exemples :

### appel à candidatures « EHPAD – Pôle ressources de proximité »

Il s'agissait de faire émerger à partir des EHPAD, des initiatives novatrices apportant une évolution de leurs prestations, par des actions à visée préventive et/ou thérapeutique, et en développant des approches en termes d'efficience et de pertinence du système de santé, en lien avec les acteurs de santé du territoire (ambulatoires, sanitaires et libéraux).

+50 EHPAD intégrés dans cette démarche.

• programme Infirmiers diplômés d'Etat (IDE) de nuit Afin de garantir la qualité et la sécurité de la prise en charge des personnes âgées, l'ARS a financé à hauteur de 2 millions d'euros des postes d'IDE de nuit mutualisés entre établissements.

115 EHPAD soit 15% des établissements et 5 500 résidents en seront bénéficiaires.

### développement des pratiques centrées sur le prendre soin

De nombreux EHPAD mettent en œuvre des pratiques relatives au « prendre soin » tant au niveau des approches sensorielles, de la qualité de la nutrition, que de la relation d'aide aux personnes en valorisant le respect de leur choix et de leur rythme de vie.

**25** EHPAD sélectionnés dans le cadre d'un appel à candidatures pour un montant de

800 000 euros par an.



### Développer le rôle des usagers dans le système de santé en Nouvelle-Aquitaine

En 2017, l'ARS a lancé un appel à projets «établissements et services promoteurs de démocratie en santé» afin de soutenir le développement des droits des usagers et la culture de la participation des usagers au sein des établissements et services sanitaires ou médico-sociaux, au travers d'actions permettant de :

- positionner l'usager en tant que partenaire (de sa santé, des dispositifs...),
- positionner les représentants d'usagers en tant que partenaires du fonctionnement de leur institution,
- donner à un groupe d'usagers un pouvoir de décision pour concevoir et suivre la mise en œuvre d'une action visant l'amélioration des droits des usagers, grâce à l'attribution d'un budget « à la main » des usagers (commission des usagers, conseil de vie sociale, conseil de vie sociale associatif, conseil de vie sociale inter-établissements, conseil de vie sociale départemental).



# LE PILOTAGE INTERNE DE L'ARS NOUVELLE-AQUITAINE

En 2017, l'ARS Nouvelle-Aquitaine c'est :

**897**agents répartis



133

recrutements (mutation, détachement, remplacements congés maternité...)

**72** %





28%

49 ans âge médian des agents



65,5 %

des agents ont suivi une formation en 2017 (589 agents)



200

formations suivies

### Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

### Délégation départementale de la Charente

Tél.: 05 49 42 30 50

### Délégation départementale de la Charente- Maritime

### Délégation départementale de la Corrèze

19012 Tulle

### Délégation départementale de la Creuse

23006 Guéret

Tél.: 05 55 51 81 00

ars-dd23-direction@ars.sante.fr

### Délégation départementale de la Dordogne

### Délégation départementale de la Gironde

### Délégation départementale des Landes

### Délégation départementale

### de Lot-et-Garonne

### Délégation départementale des Pyrénées-Atlantiques

Site de Pau:

### Cité Administrative. Bd Tourasse - CS 11604

Tél.: 05 59 14 51 79

### Délégation départementale des Deux-Sèvres

### Délégation départementale de la Vienne

Tél.: 05 49 42 30 50

### Délégation départementale de la Haute-Vienne

www.nouvelle-aguitaine.ars.sante.fr



